

CHUM

LE JOURNAL DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

VOL. 10 N° 5

1^{er} MAI 2006

Au printemps,
les journées sont chaudes,
les nuits sont froides.
Si j'oublie de fermer
ma fenêtre,
je paierai pour
le lendemain...
Pensez-y!!!



Le gouvernement s'engage Près de 80 M\$ pour démarrer CHUM 2010

La direction du CHUM a accueilli avec enthousiasme l'engagement du Gouvernement du Québec, pris officiellement au cours d'une conférence de presse le 7 avril dernier, de réaliser la prochaine phase de travaux concrets pour le CHUM 2010. Le Gouvernement a donné son aval à l'acquisition des terrains et des bâtiments mis en réserve au coût de 55 M\$. « Le changement de zonage par la Ville de Montréal ne peut se réaliser tant que le CHUM n'est pas propriétaire des espaces », a précisé le directeur général du CHUM, le Dr Denis R.



À la conférence de presse, une poignée de mains à quatre: le Dr Denis R. Roy, directeur général du CHUM, le ministre de la Santé, M. Philippe Couillard, la présidente du Conseil du trésor, M^{me} Monique Jérôme-Forget, et M. Arthur L. Porter, directeur général du CUSM

Roy. En périphérie, le financement du volet 3 du plan de transition vers CHUM 2010 pour une valeur de 17,5 M\$ vient confirmer la justesse de notre orientation stratégique quant à la concentration de certaines des spécialités médicales. En outre, le CHUM reçoit le feu vert pour les travaux de transformation de l'immeuble Vidéotron qui deviendra un centre de formation en habiletés cliniques, ce qui permettra au CHUM d'accomplir son importante mission d'enseignement; on y retrouvera également des services ambulatoires ne requérant pas de plateaux techniques élaborés. Un an après s'être vu attribuer une adresse, les travaux de planification de CHUM 2010 se

sont poursuivis intensément en respect de l'échéancier. Plan directeur clinique, plan fonctionnel et technique et plan directeur immobilier constituent la toile de fond essentielle pour concrétiser le CHUM 2010, un investissement de plus de un milliard de dollars. « L'échéance de 2010 sera respectée. Une fois tous les travaux de planification complétés, nous considérons en effet cette période comme suffisante. Selon les recherches et les observations faites par l'équipe de CHUM 2010, d'autres projets de cette taille ont été réalisés avec succès ailleurs dans le monde avec un budget et à l'intérieur d'un échéancier semblable », a conclu le Dr Roy. Lors de la commission parlementaire tenue en

2005, le projet de CHUM 2010 proposait la réalisation d'un CHU de 700 lits sur un site unique au centre-ville de Montréal pour un investissement de 1,135 G\$, une estimation basée sur les travaux d'experts reconnus. Aujourd'hui, en toute transparence et cohérence, la direction du CHUM affirme pouvoir réaliser le projet avec la même enveloppe budgétaire, eu égard à l'effet normal de l'inflation, laquelle est évaluée à 154 M\$. À l'inflation, s'ajoute l'actualisation des dépenses de la SICHUM, des contingences de construction et de design ainsi que de la gestion de projet.

Tous les scénarios sont déjà envisagés pour le respect du budget dont l'exemption des taxes en fonction du mode de construction et la vente des actifs immobiliers lesquels, à eux seuls, viendraient réduire la facture de 88 M\$. « Ce n'est que lorsque nous aurons en main les plans et devis des architectes et des ingénieurs que l'ensemble des coûts pourra être raffiné », a tenu à préciser le Dr Roy. CHUM 2010 est déjà dans l'action et la prestation de soins de santé et de services cliniques au CHUM s'inscrit dans la continuité des transformations déjà entreprises.

Voir CHUM 2010 en page 4

L'IMPP : un souffle nouveau pour la pratique infirmière

Le 30 mars dernier, plusieurs infirmières se réunissaient au salon Lucien-Lacoste lors d'un 5 à 7 pour souligner le lancement de l'implantation d'un modèle de pratique professionnelle (IMPP) en soins infirmiers dans trois unités pilotes, le 4^e le Royer à l'Hôtel-Dieu, le 6^e CD de l'Hôpital Notre-Dame, et le 10^e Nord-Est à l'Hôpital Saint-Luc.

Le directeur général, le Dr Denis R. Roy, a tenu à venir en personne expliquer que ce projet était aussi important, par son impact sur les patients, que ceux qui alimentaient les conversations et étaient souvent mentionnés dans le journal, comme la gestion par regroupements clientèles, le volet 3 de la transition ou l'implantation du Sic-Oacis. C'est en effet une bouffée d'air frais qui s'apprête à souffler sur ces trois unités d'abord, puis sur tout le CHUM, précisera plus tard la directrice des soins infirmiers, M^{me} Esther Leclerc, initiatrice du projet. Elle y a travaillé deux ans, dans le contexte d'une formation en recherche pour cadres de la haute direction. M^{me} Leclerc a de plus obtenu l'aval du ministère pour le mettre sur pied, sous la forme d'une subvention de 400 000 \$, décernée à l'IMPP parmi 80 autres projets. C'est dire la confiance que le gouvernement témoigne au CHUM et la nécessité de cette évolution des soins infirmiers qui servira de modèle non seulement aux autres



M^{mes} Gisèle Besner, conseillère et présidente du CII, Esther Leclerc, directrice des soins infirmiers, et Luce Bélanger, chargée de projet, ont dévoilé une affiche servant de soutien à l'implantation du nouveau modèle de pratique professionnelle en soins infirmiers.

unités de l'établissement mais pour les soins infirmiers à la grandeur du Québec. « Le rôle de l'infirmière ne peut plus être celui que nous avons connu ! » a rappelé M^{me} Gisèle Besner, présidente du Conseil des infirmières et infirmiers (CII). « L'IMPP lui donne la possibilité de devenir un guide pour ses partenaires d'équipe tout en poursuivant l'exécution des soins qu'elle seule peut exécuter en vertu de la Loi. » Il s'agit là d'une transformation du rôle de l'infirmière qui tient compte de la pénurie présente et future de la main d'œuvre infirmière à Montréal. Réorganiser le travail d'équipe est une condition préalable afin de dégager du temps pour que l'infirmière puisse évaluer l'état

de santé de tous les patients sous sa responsabilité, déterminer leurs plans de soins et assurer leur réalisation. Ce projet reconnaît aussi que le travail dans un CHU exige d'acquérir des compétences spécialisées. Il favorise l'acquisition de telles compétences en rendant chaque professionnelle responsable de son plan de développement et en donnant la chance à des infirmières reconnues comme « expertes » de contribuer au développement de leurs collègues. M^{me} Besner félicite les équipes de travail qui se sont engagées dans cette transformation du rôle de l'infirmière pour leur détermination et leur assure le soutien du CII.

M^{me} Leclerc a pour sa part expliqué comment le projet a pris forme et quels partenaires ont été invités à s'y associer, depuis les syndicats jusqu'au comité de régie, en passant par les directions des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la qualité-performance, des communications et bien sûr, des soins infirmiers. Des outils furent développés pendant les phases de conception et de planification, incluant des organigrammes, des questionnaires, des formations, et enfin une évaluation de l'impact, révélée à l'aide d'indicateurs, sur les ressources humaines, organisationnelles et sur les patients.

Voir IPMP en page 4

Tableau d'honneur

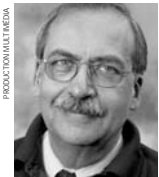


La Dr^e Sylvie Vézina, responsable de la clinique externe du Service de toxicomanie, et M. Jacques Briand, travailleur social à l'UHRESS de l'Hôtel-Dieu, ont reçu le titre de HÉROS, lors de la 6^e soirée annuelle de reconnaissance de la Fondation Farah, qui se tenait à Montréal le 23 mars dernier. Depuis le début



de l'épidémie du sida, il y a déjà plus de vingt ans, des milliers de personnes ont démontré courage, espoir et compassion dans leurs actions afin d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH/sida. La Fondation Farah souligne le dévouement et le travail extraordinaire d'une dizaine d'entre eux chaque année. Félicitons M. Briand et la Dr^e Vézina de leur contribution exceptionnelle. Ils ont largement mérité cette reconnaissance publique.

Nominations



La Direction des regroupements clientèles (DRC) annonce la nomination du Dr Robert Amyot au poste de cogestionnaire médical du regroupement clientèle de médecine environnementale. Le Dr Amyot est à l'emploi du CHUM comme pneumologue depuis 1974 et a occupé la fonction de chef du Département de médecine de l'Hôpital Notre-Dame de 1989 à 1995. Il sera en poste à partir du 8 mai 2006.



La DRC annonce également la nomination de M. Régis Pearson au poste de cogestionnaire clinico-administratif du regroupement clientèle de médecine environnementale. Auparavant, M. Pearson était directeur adjoint à la Direction de la réadaptation à l'Institut de réadaptation de Montréal. Il sera en poste à partir du 8 mai 2006.



La Direction des services hospitaliers annonce que M^{me} Claudine Chouinard a été nommée en décembre au poste de coordonnatrice administrative au Département de microbiologie où elle remplace M^{me} France Pouliot qui a pris sa retraite. M^{me} Chouinard était auparavant chef technologue. On la joint maintenant au poste 15072.

Au revoir



Les membres du Département de pharmacie nous informent du départ de M^{me} Van Duong, chef du Département de pharmacie du CHUM qui entreprend de nouveaux défis. Pendant sa carrière à l'Hôpital Saint-Luc puis au CHUM, le département a beaucoup progressé grâce notamment à la réalisation de plusieurs projets d'envergure touchant tous les niveaux de la pratique pharmaceutique: distribution, clinique, enseignement et recherche. Joignons nos voix pour la remercier de son travail, de son implication et de son dévouement et pour lui souhaiter bonne chance dans ses projets futurs.

Place à la reconnaissance

Les bourses 2006 de la Fondation

Beaucoup de nouveautés cette année dans le déroulement de la soirée. Il fallait d'abord souligner avec tout le panache souhaité le fait que le spectacle avait permis d'amasser la jolie somme de 525 000 \$, pratiquement le double de l'année précédente, grâce notamment au travail du président d'honneur de la soirée, M. Pierre Desbiens, qui a versé une importante contribution de la part de la Banque Nationale.

La Fondation a aussi donné une tribune à M^e Patrick Molinari, président du conseil d'administration du CHUM, qui a rendu un vibrant hommage au Dr Denis Roy, directeur général du CHUM.

M. Ekram Rabbat, nouveau pdg de la Fondation, a, pour sa part exprimé sa gratitude à M. Jean Leblanc, qui quittera la Fondation à l'automne après plusieurs années de dévouement.

M. Léon Courville, qui quitte la présidence du conseil d'administration de la Fondation, un poste où il a fait sa marque, a également reçu un hommage par nul autre que celui qui a accepté de le remplacer par intérim, M. Pierre Laurin, auparavant directeur de l'École des Hautes Études Commerciales.

Le spectacle, haut en couleurs, faisait alterner le couple Judy Richards et Yvon Deschamps, l'une en chansons, l'autre dans des monologues succulents dont il a l'éternel secret. Une soirée qui culminait avec l'hommage rendu à cinq personnes et à deux équipes pour leur travail exceptionnel au CHUM.

Place à la reconnaissance !



La chanteuse **Judi Richards** et son conjoint humoriste **Yvon Deschamps**, exhibant fièrement le chèque de 525 000 \$, sont entourés de **MM. Pierre Laurin, Denis R. Roy, Pierre Desbiens, Ekram Rabbat et Patrick A. Molinari**, respectivement président intérimaire du conseil d'administration de la Fondation, directeur général du CHUM, vice-président de la Banque Nationale, pdg de la Fondation et président du conseil d'administration du CHUM.

Dr Patrick D'Amico

Prix de l'excellence



À l'occasion de la réception du Prix de l'excellence 2006, un orateur spécial a tenu à lui rendre hommage : un de ses plus célèbres patients, l'ex-premier ministre du Québec **Lucien Bouchard** : « Si quelqu'un méritait ce prix, c'est bien Patrick D'Amico. Quand j'étais plus jeune, que j'avais à faire un choix de vie professionnelle, j'avais beaucoup pensé à la médecine. J'avais donc lu sur les grands médecins, la médecine, les valeurs requises pour devenir un grand, un bon médecin, et la description que j'avais lue correspond à ce que j'ai rencontré un jour dans ma vie chez un homme qui s'appelle Patrick D'Amico.

C'est-à-dire que c'est un homme de sciences – on ne peut pas être un médecin si on n'a pas de vastes connaissances – un homme de sciences aussi mais un homme de l'art parce que, j'ai bien vu quand il m'a soigné, c'est quelqu'un qui fait appel à toutes les techniques modernes, mais c'est aussi un clinicien. On voit bien que pour lui, scruter, analyser la personne, lui parler, ça fait partie de son diagnostic. Mais c'est aussi un homme de cœur, un humaniste qui apporte à sa profession un amour du genre humain, une capacité de comprendre les patients qu'il traite, de les encourager, de leur faire sentir qu'il y aura quelqu'un qui ne fera peut-être pas de miracle, mais qui fera de son mieux et les accompagnera.

Et puis, c'est quelqu'un qu'il faut connaître dans l'intimité. J'ai été reçu chez lui, je l'ai vu jardiner. J'ai passé une journée avec lui dans son immense potager, où l'on trouve tous les légumes, de nombreux que l'on ne connaît même pas. Patrick pour moi, c'est non pas seulement un médecin complet, mais aussi un homme magnifique qui est en plus un éducateur. Il faut le voir avec les jeunes résidents, il mériterait un prix juste pour ça, parce qu'il est très près de ses étudiants, c'est un très grand pédagogue. Il faut savoir combien c'est important cette fonction des hôpitaux universitaires que de former de grands médecins, de les inspirer, de leur transmettre la science, bien sûr, mais une sorte d'engagement personnel envers la médecine.

Je ne connais que des gens qui admirent et qui aiment Patrick. Merci. »

Drs Denis Marleau et Réal Lapointe *ex æquo*

Prix du leadership et du rayonnement dans le domaine médical

Le CHUM doit aux Drs Denis Marleau et Réal Lapointe le succès de son programme de transplantation hépatique pour adultes. Il y a 25 ans, au cours d'une année sabbatique en épidémiologie clinique à l'Université de Yale aux États-Unis, le Dr Marleau apprend que le taux de réussite des greffes hépatiques, alors expérimentales, monte en flèche. Il se rend à l'Hôpital universitaire de Pittsburgh afin de constater par lui-même les progrès enregistrés chez les patients greffés. De retour à Montréal, l'hépatologue entreprend une démarche expérimentale rigoureuse et méthodique sur les animaux. Puis, il forme une équipe composée d'hépatologues, de chirurgiens, d'anesthésistes et d'infirmières, et démarre le programme de greffes hépatiques au CHUM en 1984. Il encourage le Dr Réal Lapointe, alors jeune chirurgien, à perfectionner sa pratique auprès du Dr Thomas Starzl, pionnier en la matière à Pittsburgh. En 1985, il se joint à l'équipe médico-chirurgicale de transplantation hépatique de l'Hôpital Saint-Luc. Depuis, le Dr Lapointe utilise des techniques opératoires de pointe en chirurgie hépatobiliaire et pancréatique. Il a su à son tour intéresser et motiver de jeunes chirurgiens à parfaire leur formation à l'étranger pour qu'ils puissent faire profiter la population québécoise des plus récentes connaissances et techniques dans le domaine.

C'est ainsi que s'est formée l'unité de chirurgie hépatobiliaire et pancréatique du CHUM. Elle s'est forgée une reconnaissance provinciale, nationale et internationale, notamment en accueillant des médecins étrangers qui viennent y parfaire leur formation. Le Dr Lapointe a dirigé la Dre Sarah Bellemare vers New York, où elle a appris à maîtriser la greffe à partir d'un donneur vivant, une prouesse médicale dont la première au Québec lui a valu le titre de Personnalité de l'année 2005 du quotidien *La Presse*.



Plus de 700 greffes ont été réalisées à ce jour dans le cadre du programme de transplantation hépatique, devenu le deuxième du genre en importance au Canada en grande partie grâce au leadership des Drs Marleau et Lapointe, qui ont fait preuve de détermination et de ténacité. Ils ont aussi déployé de grands efforts de mobilisation afin de mettre en place une équipe multidisciplinaire complète et intéressée au développement de cette pratique de pointe au Québec.

Bienvenue



La Direction des ressources humaines a accueilli, en janvier dernier, **M^{me} Jocelyne Prud'homme** comme conseillère en rémunération et avantages sociaux au sein de l'équipe de l'administration du personnel. M^{me} Prud'homme occupait auparavant le poste de chef du Service rémunération et avantages sociaux pour les Centres Vigi Santé. Elle a également déjà fait partie de l'équipe des ressources technologiques du CHUM. On la joint au poste 35458.



La Direction des services hospitaliers a accueilli, le 13 février dernier, **M^{me} Andrée Gilbert**, nommée chef technologue du Département de microbiologie médicale et infectiologie. M^{me} Gilbert occupait un poste d'assistante chef technologue au Département de microbiologie de l'Hôpital Royal Victoria du CUSM. Elle participe également au programme de relève des cadres. On la joint au poste 34079.



La Direction de l'hôtellerie annonce la nomination de **M^{me} Guylaine Proulx** comme chef de service à la production et à la distribution alimentaire de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Saint-Luc. Elle est en fonction depuis le 6 février. M^{me} Proulx a une formation de diététiste et fut auparavant chef des services de distribution alimentaire, d'alimentation et de la cafétéria à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. On la joint au poste 14075. **CHUM** M.C.

Première : EOS, une technologie exposant à moins de radiations



Le Dr Jacques de Guise, Ph. D., ing., responsable de la recherche en orthopédie au CHUM.

Un nouveau dispositif d'imagerie médicale, le EOSTM, disponible pour la première fois en Amérique, a récemment été installé au Département de radiologie à l'Hôpital Notre-Dame du CHUM. Le Dr Jacques de Guise explique : « Le système biplan EOSTM offre la possibilité d'effectuer l'acquisition simultanée de deux images radiographiques du corps entier prises sous deux angles différents, à 90 degrés. À partir de ces deux images, il est aussi possible, grâce à un logiciel développé par les équipes de recherche, de reconstruire une représentation surfacique en 3D des différents os du squelette, en quelques secondes. L'appareil réduit significativement la dose de rayons X que le patient reçoit, 10 fois moins qu'une radiographie conventionnelle, ou de 300 à 600 fois moins qu'une tomodynamétrie, si celui-ci est utilisé pour obtenir une représentation 3D équivalente à celle issue du système EOS. »

Professeur à l'École de technologie supérieure (ÉTS), fondateur et directeur du Laboratoire de recherche en imagerie et orthopédie (LIO) de l'ÉTS et du Centre de recherche du CHUM, et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en imagerie 3D et ingénierie biomédicale ainsi

que de la Chaire de recherche en orthopédie Marie-Lou et Yves-Cotrel au CHUM, le Dr de Guise consacre depuis 15 ans ses recherches à l'imagerie et à la modélisation 3D. Cette expertise unique a fait de lui l'une des personnes clés du groupe qui a mené les travaux sur le système EOSTM, fruit du travail d'une équipe pluridisciplinaire internationale et d'un partenariat exceptionnel entre les milieux universitaire, industriel et clinique.

Cette nouvelle technique de radiographie vise à améliorer le suivi et le traitement de pathologies comme la scoliose, l'arthrose et l'ostéoporose. EOSTM permet de réaliser des radiographies en position assise ou debout, contrairement au tomodynamomètre où il faut être couché. Il permet donc de voir l'état de la colonne, par exemple, dans des positions normales et fréquentes. Étant donné, en outre, le nombre répété d'examen que doivent subir les patients affectés de ces maladies, cette technologie représente de réels avantages par rapport aux techniques traditionnelles. « Il s'agit d'un appareil fort utile pour obtenir des images très précises des os, ils pourront éventuellement être utiles lors de remplacements de hanche et de genou. Dans de nombreux cas de cancer ou autres maladies où une vision en coupe est nécessaire, le tomodynamomètre reste indispensable » a tenu à préciser le Dr de Guise.

Le CHU Sainte-Justine a également acquis un de ces appareils, les enfants étant encore plus sensibles aux doses de radiation que les adultes. Le CHU Sainte-Justine traite environ 5000 enfants atteints de scoliose, une déformation de la colonne vertébrale. **CHUM** L.P.

L'agenda

de la communauté hospitalière

Le Service des bénévoles a besoin de jeunes bénévoles, cet été, pour agrémenter la vie des patients en soins prolongés.

Samedi, 6 mai

Fêtes du 400^e anniversaire de Jeanne Mance
Conférence de la Société historique de Montréal
Jeanne Mance, infirmière langroise, fondatrice de Montréal
Par M^{me} Diane Bigras, Ph. D.
14 h, Musée Pointe-à-Callière, Vieux-Montréal
Entrée libre

Du 7 au 13 mai

Semaine de l'infirmière et de l'infirmière auxiliaire 2006
Prix Reconnaissance, prix de présence, lunch

Mardi, 9 mai - Hôtel-Dieu
salle Marie-Morin, 2 h à 4 h,
auditorium Jeanne-Mance, 11 h à 14 h
et 17 h à 20 h,

Mercredi, 10 mai - Hôpital Notre-Dame
salon Lucien-Lacoste, 2 h à 4 h, 11 h à 14 h
et 17 h à 20 h,

Jedi 11 mai - Hôpital Saint-Luc
verrière 2 h à 4 h
auditorium Édouard-Asselin, 11 h à 14 h
et 17 h à 20 h

Lundi, 8 mai

Début d'une enquête sur les pratiques cliniques préventives (PCP) auprès de médecins de certaines spécialités cliniques du CHUM.
Info : au Département de médecine préventive et de santé publique, poste 25254 ou 25255

Jedi, 11 mai

Campagne de financement
Au profit de la Fondation canadienne du foie
De 8 à 16 h, entrée de Bullion de l'HD

Vente d'œuvres pour la sclérose en plaques
De 8 à 14 h, cafétéria Deschamps de l'HND

Menu Choix du chef
Cafétéria de l'HSL

Vendredi, 12 mai

Menu Choix du chef
Cafétéria de l'HND

Du 14 au 18 mai

Cours de bronchoscopie d'intervention
Info : rita.jean-francois.chum@ssss.gouv.qc.ca

Dimanche 14 mai

Hommage civique et religieux
Pour le 364^e anniversaire de la fondation de Montréal et le 400^e de Jeanne Mance
11 h : messe à la basilique Notre-Dame
12 h : cérémonie civique au monument de Maisonneuve (en face de la basilique)

Du 15 au 19 mai 2006

3^e Congrès du SIDIIEF
(Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone)
Centre des congrès de Québec

Lundi, 22 mai

Congé de Dollard

Mercredi, 24 mai

Conférence de la D^{re} Michèle Moreau sur la ménopause
19 h à 22 h, auditorium Rousselot de l'HND
1560, rue Sherbrooke Est
Admission : 5 \$
S'inscrire au (514) 890-8000, poste 25416

Jedi, 25 mai

Cocktail dînatoire pour les médecins et employés ayant 25, 30, 35 et 40 ans de service
17 h, Hôtel Windsor de Montréal (salon Versailles)
1170 rue Peel (coin Ste-Catherine)
Info : poste 24766
Sur invitation seulement

CHUM 2010

suite de la une

La construction n'a pas encore commencé, mais le processus de transition est déjà bien amorcé. Au cours des derniers mois, le CHUM a franchi plusieurs grandes étapes en vue de l'implantation des douze regroupements clientèles, de l'assemblage de certaines spécialités médicales sur l'un ou l'autre des sites et de l'intégration d'un système d'information clinique pour le dossier unique du patient.

Le gouvernement aura également à statuer sur le mode de réalisation des projets, soit par le biais de partenariats publics-privés (PPP) ou selon les modes traditionnels et ce, afin de déterminer la meilleure façon d'atteindre ses objectifs quant aux coûts et aux échéanciers. Aussi, le CHUM, en collaboration avec l'Agence des PPP et le bureau du directeur exécutif, lancera-t-il un appel d'offres pour recruter un consultant qui dressera un plan d'affaires pour étudier la pertinence ou non d'emprunter la voie des PPP. Cependant, quatre critères demeurent incontournables pour le CHUM. Le budget annuel d'opérations doit être ajusté de façon à ne pas entraver la prestation de soins et de services aux patients. Le respect des ressources humaines constitue également une priorité dans l'accomplissement de sa mission. Le CHUM demeure le maître d'œuvre dans la réalisation du projet. Enfin, CHUM 2010 doit se réaliser dans le respect de l'échéancier prévu. Aussi, le CHUM demeure-t-il confiant de la réalisation du projet dans sa pleine mesure.

Autres renseignements, dans le bulletin *chum2010.com*, dans l'intranet, sous Les directions, CHUM 2010, *chum2010.com*, n^o du 12 avril 2006. **CHUM** A.-C.M.

IPPM

suite de la une

Optimiser l'équipe de soins, utiliser les compétences de chacun des membres de l'équipe, intégrer une infirmière ressource clinique au sein de chaque unité pilote et optimiser l'équipe de soins, voilà les points essentiels autour desquels s'articule l'implantation de ce nouveau modèle. Il suppose une réorganisation importante des manières de faire habituelles, pour bien maximiser l'apport des infirmières auxiliaires et des préposés dans les épisodes de soins. Cela permettra à l'infirmière de dégager du temps pour des fonctions, de gestion participative et de guide, essentielles à l'instauration d'équipes sur le terrain qui sont à l'écoute de tous les partenaires. Chargée de projet sur le terrain, M^{me} Luce Bélanger a dévoilé une affiche basée sur le thème du vent, se déclinant à partir du souffle nouveau pour la pratique, qui permet à l'infirmière de prendre son envol et de souffler sur les brins de pollen que sont le savoir, le savoir être et le savoir-faire des membres de l'équipe de soins qui iront s'épanouir dans tout le CHUM et éventuellement dans toutes les unités du Québec. **CHUM** C.L.

INFO TÉLÉCOM

À partir du 17 juin : il faudra composer le 514

Dès le dimanche 17 juin 2006, vous devrez composer l'indicatif régional 514 avant le numéro de tout appel local, en prévision de l'implantation sur l'île de Montréal du nouvel indicatif régional 438, prévue pour le mois d'octobre prochain. Ceux qui oublieront de le faire entendront, à partir du 17 juin, un message enregistré leur rappelant la nécessité de composer dorénavant les 10 chiffres. L'appel sera acheminé tout de suite après ce message. Ce changement touche tous les appareils téléphoniques, les sans-fil, les cellulaires, les ordinateurs, les télécopieurs ainsi que les systèmes d'alarme ou de sécurité. Il faut donc aussi s'assurer de faire précéder les numéros préprogrammés de l'indicatif régional 514.

Le Centre des télécommunications

PSST ! C'EST CONFIDENTIEL

Désolée, chéri, mais pas de potins ce soir !

Vous apprenez que l'actrice principale de votre télésérie favorite est hospitalisée au CHUM. Ça vous dérange d'en parler à quelqu'un, ne serait-ce que dans l'intimité de votre foyer. Mais en avez-vous le droit ? La réponse est claire : non, vous n'avez pas le droit de révéler l'identité de cette personne à qui que ce soit, ni à votre conjoint ou conjointe, ni à vos père et mère, encore moins à votre meilleure amie. En fait, vous ne devez communiquer que les informations nécessaires à votre travail, et qu'aux personnes autorisées à recevoir ces informations dans le cadre de leurs fonctions. Au CHUM, la grande actrice, c'est une patiente comme les autres, et elle est en droit de compter sur votre discrétion.